



Chères Familles

L'OGEC est heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année. Nous espérons que vos enfants ont fait une bonne rentrée et souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles.

Nous avons déjà pu rencontrer certains d'entre vous lors des réunions de rentrée des classes avec les maitresses et souhaitons vous redonner les informations par écrit.

L'OGEC est une association constituée de bénévoles : des parents qui en plus de leurs travaux, s'occupent de la gestion de notre école (gestion financière et comptable, décision de travaux et achats, employeur du personnel non enseignant et du chef d'établissement...).

Nous ne sommes plus que trois et avons grand besoin de nouveaux membres pour faire fonctionner correctement l'école. Sans bénévole, plus d'OGEC et ce sera la Direction Diocésaine des Ecoles Catholiques qui nous mettra sous tutelle. Si vous souhaitez nous rejoindre ou avoir plus d'informations, vous pouvez nous interpeller à l'entrée de l'école, par mail ou auprès de Virginie Bigache, la directrice.

L'OGEC possède une boîte mail sur laquelle vous pouvez nous faire part de vos questions sur l'école, sur le fonctionnement d'école *directe*, sur l'état de vos comptes....

Nous essayons d'y répondre rapidement.

Pour nous contacter : ogecstmariemontmeyran@gmail.com

Les membres du Bureau :

Président

Bertrand Demars
Papa de Andréas CE1

Vice-trésorière

Stéphanie Noharet
Maman de Charlotte CM1 et Marceau PS

Secrétaire

Céline Baudouin
Maman de Julia CM1 et Lucas CP

Informations de fonctionnement

Inscription à la cantine :

- Il est à la charge des parents d'inscrire et de désinscrire leurs enfants (notamment lors des sorties scolaires), la Direction et l'OGEC n'en ont pas la responsabilité.
- Les inscriptions se font jusqu'au mercredi minuit pour la semaine suivante. Ceci nous est imposé par la cantine de l'école Roger Marty qui nous fournit les repas. Nous devons leur donner le listing le jeudi matin avant 9h00. Tout enfant non inscrit sur la liste éditée est noté comme repas imprévu.
- Coûts de la cantine :
 - repas = 4.90€
 - repas imprévu : enfant non inscrit dans les délais = 6€50

Inscription à la garderie :

- Horaires et tarifs :
 - matin à 7h30 = 3€
 - soir de 16h45 à 18h30 = 3€50
- Inscription et désinscription sur Ecole Directe jusqu'à 16h45 le jour même. Il vous sera quand même demandé un émargement lorsque vous déposez et venez chercher vos enfants à la garderie.
- Toutes les inscriptions sur Ecole Directe (cantine et garderie) sont validées en aval par un membre de l'OGEC qui effectue à posteriori les modifications à l'aide des listes d'émargements. Il peut donc y avoir un décalage sur vos comptes entre le réel et le prévisionnel de quelques jours.
- Les demandes de factures annuelles de garderie pour la déclaration au service des impôts ne seront acceptées que jusqu'au 1er mars 2023. Passé cette date nous ne les feront pas.

Informations de fonctionnement

Frais de cantine / garderie :

Les paiements de la cantine et de la garderie se font uniquement en ligne sur Ecole Directe.

Pour cela il vous faut créditer votre compte en remplissant vos paniers (cantine- garderie matin-garderie soir) puis effectuer un paiement comme un achat sur internet.

Ne faites pas de virement sur le compte de l' OGECE ni chèques car il ne sera pas attribué à votre compte Ecole Directe, sauf cas exceptionnel.

Frais de scolarité :

- Nous n'accepterons plus les espèces
- Les encaissements de chèques se font au 15 et au 30 de chaque mois.
- Privilégier les règlements par virement en indiquant bien le nom de l'enfant : utiliser l'IBAN de l'école

IBAN : FR76 1390 6000 4385 0464 3441 881

Code BIC - Code swift: AGRIFRPP839

Frais de sorties :

- Un nouveau porte-monnaie a été créé dans votre espace Ecole Directe afin que les sorties soient désormais réglée via ce porte-monnaie
- Un autre porte-monnaie a été créé pour les familles concernées par la classe de découverte, le règlement de la classe de découverte devra se faire par ce porte-monnaie et cela permettra aux familles d'alimenter le porte-monnaie au rythme qu'ils souhaitent pour étaler leurs paiements
- Nous n'accepterons plus les espèces et les chèques pour les sorties

Informations de fonctionnement

Fonctionnement du parking :

Le parking est à sens circulaire unique.

L'arrêt bref devant l'école en dépose minute est bien sûr accepté mais n'est pas à utiliser si vous devez sortir de votre véhicule pour accompagner votre enfant dans l'enceinte de l'établissement ou interagir avec une maitresse ou un autre parent.

Sur le parking, les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.

L'OGEC travaille actuellement sur divers projets pour développer l'établissement afin d'apporter les meilleures conditions de scolarité possible à vos enfants. Nous vous en ferons part tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire à tous !

L'équipe OGEC

L'OGEC recrute !

Comme indiqué en préambule, nous ne sommes plus que 3 personnes au bureau , ce qui est insuffisant pour assurer l'ensemble des tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

Nous recherchons 3 personnes supplémentaires.

Si vous êtes intéressés pour en savoir plus et éventuellement nous rejoindre, nous organisons
un apéritif de rentrée le jeudi 29 SEPTEMBRE 2022 à 19 h.

Cette rencontre nous permettra de vous présenter le fonctionnement du bureau, les tâches que nous assurons et répondre à vos questions.

Pour votre intégration au bureau, quelques étapes seront à respecter :

- Confirmation de votre candidature : à l'issue de la rencontre, vous nous indiquez si vous maintenez votre intérêt à nous rejoindre ou non.
- Etude de votre candidature : le bureau de l'OGEC étudie les différentes candidatures et vote l'intégration ou non. Vous serez informé de la décision.
- Invitation au prochain CA : Si vous êtes retenu, vous serez convié au prochain Conseil d'Administration prévu le jeudi 13 octobre 2022 à 19H.